

## MÉTIER &amp; ACCOMPAGNEMENT

# Bilan carbone (compétence)

Aussi écrit : bilan carbone - empreinte carbone - bilan GES - bilan d'émissions de gaz à effet de serre

## DÉFINITION

Le bilan carbone est la méthode de mesure des émissions de gaz à effet de serre d'une organisation ou d'une activité. Savoir le réaliser ou l'interpréter devient une compétence stratégique recherchée dans de nombreux secteurs.

Le bilan carbone est la méthode qui mesure les émissions de gaz à effet de serre d'une organisation ou d'une activité. Sous l'effet des obligations réglementaires et des attentes clients, de plus en plus d'entreprises cherchent des profils capables de le réaliser ou de l'interpréter. Cette compétence ne remplace pas un métier : elle s'y ajoute, ou elle en devient le cœur.

## Qui fait quoi autour du bilan carbone

### AFNOR Certification

- Rôle : Organisme certificateur
- Ce qu'il délivre : La certification de personnes « Évaluateur des Bilans Carbone® »

### Association pour la transition bas carbone (ABC)

- Rôle : Conceptrice de la méthode Bilan Carbone®
- Ce qu'il délivre : Une formation et une habilitation à la méthode, sans certification

### France compétences

- Rôle : Gestionnaire du Répertoire spécifique
- Ce qu'il délivre : L'enregistrement des blocs de compétences éligibles au CPF

### Un métier existant (achats, logistique, gestion)

- Rôle : Point d'entrée sans reconversion complète
- Ce qu'il délivre : L'intégration directe de la compétence à un poste déjà occupé

## Pourquoi cette compétence monte en tension

Une entreprise qui doit rendre des comptes sur ses émissions, ou qui répond à un appel d'offres où le client demande une trajectoire carbone, a besoin de quelqu'un en interne qui sait mesurer avant de réduire. C'est ce qui pousse la demande dans des métiers qui n'avaient rien d'écologique au départ : achats, logistique, gestion. La compétence ne crée pas un métier nouveau à elle seule, elle en transforme d'existants.

## Se former et faire reconnaître la compétence

Deux voies existent, et elles ne se valent pas de la même façon sur un CV. La première : suivre une formation à la méthode Bilan Carbone® et obtenir une habilitation délivrée par l'ABC. La seconde : passer la certification de personnes « Évaluateur des Bilans Carbone® », délivrée par AFNOR Certification en partenariat avec l'ABC. Ce n'est pas le même document, ni le même organisme qui appose sa marque. Des formations courtes, finançables par le CPF, existent pour préparer ces deux voies, encore faut-il vérifier l'intitulé exact du bloc inscrit au Répertoire spécifique, les fiches évoluant, sur France compétences avant de s'engager.

## Deux situations concrètes

### Un homme de 42 ans, responsable achats, qui ajoute la compétence sans changer de métier

Il reste acheteur. Il a simplement suivi une formation courte pour savoir lire un bilan carbone fournisseur et poser

les bonnes questions en négociation. Son intitulé de poste n'a pas changé, mais son entreprise s'appuie désormais sur lui dès qu'un appel d'offres évoque une trajectoire d'émissions.

### Une femme de 39 ans qui fait du bilan carbone le coeur de sa reconversion

Elle vient d'un poste sans lien avec l'environnement. Plutôt que d'ajouter une ligne à son CV, elle a choisi de construire un nouveau métier autour de cette compétence : conseil en transition écologique auprès de petites structures qui n'ont ni le temps ni les moyens de recruter un poste dédié à temps plein.

### Les erreurs fréquentes

- Confondre l'habilitation à la méthode Bilan Carbone® délivrée par l'ABC avec la certification de personnes délivrée par AFNOR Certification : ce n'est ni le même document, ni le même niveau de reconnaissance.
- Présenter l'ABC comme un organisme certificateur, alors qu'elle ne l'est pas.
- S'inscrire à une formation sans vérifier l'intitulé exact du bloc inscrit au Répertoire spécifique en vigueur sur France compétences.
- Réduire cette compétence à une case réglementaire à cocher, alors qu'elle ouvre une vraie passerelle métier, que ce soit en complément d'un poste existant ou comme reconversion complète.
- Ne pas vérifier l'éligibilité CPF réelle du bloc avant de s'engager financièrement.

### Pour votre reconversion

- Explorer les métiers qui recrutent cette compétence
- Vérifier les financements disponibles pour se former
- Comprendre la reconversion écologique
- Repérer vos compétences transférables
- Comprendre ce qu'est un bloc RS

## À RETENIR

- Le bilan carbone est la méthode de mesure des émissions de gaz à effet de serre d'une organisation ou d'une activité.
- Cette compétence s'ajoute à un métier existant (achats, logistique, gestion) ou devient le coeur d'une reconversion vers le conseil en transition écologique.
- La certification de personnes « Évaluateur des Bilans Carbone® » est délivrée par AFNOR Certification ; l'habilitation à la méthode Bilan Carbone® est délivrée par l'ABC, qui n'est pas un organisme certificateur.
- Des formations courtes, finançables par le CPF, existent - à condition de vérifier l'intitulé exact du bloc inscrit au Répertoire spécifique sur France compétences.

## SOURCES

### OFFICIELLES & RÉGLEMENTAIRES

- AFNOR Certification - Évaluateur des Bilans Carbone®  
<https://certification.afnor.org/environnement/evaluateur-des-bilans-carbone> (consulté 2026-06-10)
- ADEME - Agence de la transition écologique <https://www.ademe.fr/> (consulté 2026-06-10)
- France compétences - Répertoire spécifique <https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/> (consulté 2026-06-10)

## Fiche extraite du Glossaire de la formation professionnelle.

Auteur : Benjamin Duplaa - directeur IFPA Poitiers, 15 ans d'accompagnement reconversion à Poitiers, Bordeaux, France.

Version à jour (les règles évoluent) : [benjaminduplaa.com/lexique/bilan-carbone](https://benjaminduplaa.com/lexique/bilan-carbone)

Diffusion libre - citation appréciée.



Scanner pour ouvrir le PDF